

Au vote le préavis 1 est accepté avec 15 oui et 1 abstention.

ELECTIONS STATUTAIRES DU BUREAU

M. Emmanuel Barraud se présente comme président et est élu avec 15 voix et 1 bulletin blanc.

M. Tristan Bircher se présente comme vice-président et est élu avec 16 voix.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Mme Laure Ravera nous informe que l'ASIRE va débiter en janvier 2014, que les statuts ont été acceptés par toutes les communes et que le comité directeur a été désigné.

M. Andreas Bühler nous informe de la réfection de la route Oppens-Orzens, qui sera donc fermée à la circulation du 8 juillet au 9 août 2013, suivie par la route d'Oppens-Pailly fermée du 12 août au 23 août 2013. En 2015 ou 2016 la route Oppens-Rueyres sera, selon le budget de l'Etat, également refaite. Mme Margrit Pitton précise que le délai pour la nouvelle place de jeu du village est plus long que prévu et que les travaux auront lieu la première semaine des vacances scolaires dès le 8 juillet 2013.

Suite aux travaux dus aux intempéries, l'horloge du collège n'est pas à l'heure. Le nécessaire va être fait prochainement.

M. Pascal Pitton annonce que le projet d'étude concernant la fusion avance. Les cinq groupes de travail ont quasiment terminés leurs rapports. Des décisions ont déjà été prises par le comité de pilotage mais seront communiquées à l'ensemble de la population d'ici la fin de l'année.

Le 1er août aura lieu au refuge d'Oppens-Rueyres.

INFORMATIONS EN BREF

Paroisse du Sauteruz

La pasteur Laurence Bohnenblust-Pidoux a quitté la paroisse au 1er juillet 2013 et poursuit son ministère dans la paroisse de Cossonay. Sa succession sera assurée dès le 1er septembre 2013 par Madame Suzanne Jaccaud-Blanc actuellement diacre à Prilly

Accueil de jour

La commission Accueil de jour de Lausanne Région, association régionale de 29 communes, a souhaité que les citoyens soient mieux informés, aussi bien en matière d'accueil préscolaire, qu'en matière de scolarité obligatoire. Un nouveau site web a été créé à l'adresse : www.enfance.ch. Outre les informations générales sur la scolarité obligatoire, il donne des liens sur les réseaux d'accueil préscolaire.



Téléphone : 021 887 83 13
Télécopie : 021 887 83 16
Messagerie : oppens@bluewin.ch



Le Bagnolet

No 29/ Juillet 2013



Comme d'habitude, les communes de Rueyres et Oppens fêteront conjointement le 1er août au refuge. Un apéritif vous sera offert dès 19h00, puis la Société de Jeunesse organisera grillades, salades et buvette. La partie officielle débutera aux environs de 21 h00 suivie de notre traditionnel feu d'artifice. Vous pourrez, dès le 26 juillet, déposer du bois pour le feu (pour autant qu'il ne soit ni traité ni peint) dans le champ d'orge le long du chemin (direction Rueyres depuis le refuge) à l'endroit indiqué par un piquet.

Taille des haies, nettoyage des chemins et des regards

Conformément au règlement de police, les propriétaires bordiers des chemins communaux et routes cantonales, doivent tailler les arbustes, haies, etc, afin de ne pas masquer la visibilité et gêner la circulation des véhicules et des piétons.

Ils veilleront également à l'entretien des caniveaux et regards afin que l'eau de ruissellement puisse s'écouler normalement.

RAPPEL—Déchets compostables

Au point de ramassage du collège, un container est à disposition. On entend par déchets compostables, les déchets de cuisine tel que marc de café (capsules Nespresso interdites), de thé, épluchures, fruits et légumes crus périmés. **Si utilisation de sachets, ceux-ci doivent obligatoirement être biodégradables.** Les restes de repas et les déjections d'animaux domestiques se jettent dans les sacs poubelles STRID taxés.



CONSEIL GENERAL du 7 mai 2013

A l'appel 18 membres sur 27 inscrits sont présents, 6 excusés, 3 absents.

PREAVIS MUNICIPAL N°1- demande de crédit de Frs 30'000.- pour la réfection complète de la place de jeux.

Madame Margrit Pitton présente la nouvelle place de jeux. Elle précise que l'ancienne place a déjà été démontée à cause de son état devenu dangereux pour les enfants. Elle insiste sur l'importance du lien social que ce lieu de rencontre peut créer.

Après avoir étudié plusieurs projets, le choix de la Municipalité s'est porté sur l'entreprise spécialisée Proxylon (Le Landeron) pour la partie jeux et l'entreprise de terrassement Dupasquier (Oppens) pour la préparation des bases. La partie jeux sera composée d'une tour à quatre pans, d'un toboggan, d'une rampe filet oblique et d'une petite paroi d'escalade, le fond est prévu en plaquettes de bois adaptées. Séparée de la partie jeux une balançoire double sera également installée avec sol amortissant en dalles caoutchouc. Le financement de cette place de jeux était prévu dans notre plafond d'endettement pour la législature 2011-2016 mais le futur bon résultat des comptes 2012 nous permettra de prélever le montant total de travaux estimés à Frs 30'000 sur la trésorerie courante 2013.

Le rapport de la commission de gestion et finances est lu par M. Fabien Carrard. Celle-ci propose au Conseil d'adopter le préavis tel que présenté. Le débat est ouvert.

M. Philippe Sigrist demande si il y aurait moyen de faire du bénévolat pour limiter les frais. La réponse est négative à cause des normes de sécurité.

M. Urs Messer demande la durée de vie de cette nouvelle place. Entre 15 et 20 ans.

M. Emmanuel Barraud demande si elle est sous garantie. Margrit répond qu'il n'y a rien d'écrit mais que c'est du bon matériel et que l'entreprise n'en est pas à sa première place de jeux.

M. Frédéric Dind demande s'il y a eu d'autre demande de devis. La réponse est oui mais le rapport qualité- grandeur et prix n'était pas aussi bon.

M. Urs Messer demande s'il y a eu beaucoup de demande de gens du village. Les familles ont déjà leur place de jeux privée et il se demande si on ne pourrait pas investir l'argent ailleurs et autrement. Mme Margrit Pitton répond que c'est la dynamique de notre village qui est visée. Même si la classe actuelle va à court terme fermer, la place de jeu est un lieu de rencontre, utilisable aussi pour le jardin d'enfants et pour la maison de commune.

M. Philippe Sigrist demande quand elle sera utilisable. Normalement avant l'été car le délai de livraison est de 5 semaines.

Au vote le préavis 1 est accepté avec 17 oui, 1 non et 2 abstentions.

PREAVIS MUNICIPAL N° 2 : travaux d'urgence-réfection du collecteur d'eaux claires à la rte de Rueyres et au ch. du Champ du Pont

M. Andreas Bühler explique en détail les travaux effectués. Le résultat est positif. La Municipalité a été avertie début mars de la détérioration de la Route de Rueyres 20 mètres en contrebas du croisement de celle-ci et du chemin du Champ du Pont, juste avant le virage. La route se creusant aux abords d'une grille récoltant les eaux claires, la question se posait sur la qualité du collecteur.

Il s'est avéré après discussion avec les entreprises Dupasquier pour le génie civil et Maillard (RMBS) qui a examiné le collecteur au moyen d'une caméra, que celui-ci n'était plus fiable et que lors de fortes pluies il n'arrivait pas à évacuer toute l'eau s'accumulant dans la chambre de la grille ce qui avait pour conséquence de miner sous la route. Celle-ci risquant de s'affaisser à tout moment, la Municipalité a décidé, sur devis, de dévier le collecteur et de condamner l'ancien qui se trouvait trop profond. La chambre de la grille a également été refaite afin de ne pas laisser passer l'eau. Profitant de l'entreprise sur place une chambre récoltant les eaux claires et un bout de collecteur ont été créés le long du chemin du Champ du Pont. Le montant des travaux s'élève à Frs 28'217.15

Le rapport de la commission de gestion et finances est lu par M. Christian Matter. Celle-ci propose au Conseil d'adopter le préavis tel que présenté. Le débat est ouvert. M. Alain Gerber demande si les travaux effectués un peu plus haut que chez lui sont de la même nature. M. Andreas Bühler explique que pour ici il est question des regards des eaux usées. Les anneaux de béton se cassent et risquent d'abîmer la nouvelle machine de triage installée récemment à la STEP.

Au vote le préavis municipal n°2 est accepté à l'unanimité soit par 20 voix.

ELECTION d'une commission pour la révision du règlement du conseil général

Sont élus à l'unanimité : Messieurs Alain Gerber – Tristan Bircher – Philippe Sigrist – Frédéric Dind

ELECTION d'un(e) représentant(e) et d'un(e) suppléant(e) au conseil intercommunal de l'ASIRE (Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens)

Madame Laurence Ratti propose de continuer son engagement et Madame Estelle Barraud est proposée comme suppléante.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

M. Jean-Pierre Messer fait un compte rendu sur les déchets depuis la mise en place du système de la taxe aux sacs. Auparavant la commune d'Oppens produisait environ 45 tonnes de déchets incinérables par an. Selon les premiers chiffres STRID on prévoit pour 2013 un total de 25 à 28 tonnes. Le bilan est donc positif. Les sacs des déchets de la STEP ont aussi fortement diminué depuis le changement du dégrilleur. Un bémol quant au compost. Il est important de ne pas mettre ses déchets dans des sacs plastiques non biodégradables et les restes de repas sont interdits pour des raisons d'hygiène car cela peut créer des bactéries qui seront ensuite remises en terre.

M. Andreas Bühler fait part du bilan positif de la nouvelle installation à la STEP ainsi que du bon choix quant à la déshydrateuse itinérante. Les travaux forestiers effectués au Chemin du Champ du Pont ont engendrés des dégâts à cause d'une mauvaise météo et tout sera remis en état.

CONSEIL GENERAL du 18 juin 2013

A l'appel 16 membres sur 29 inscrits sont présents, 11 excusés, 2 absents

PREAVIS MUNICIPAL N°1- Gestion et comptes communaux de l'année 2012

Mme Laure Ravera présente les points des comptes 2012 qui apportent des différences notables par rapport au budget. Ceux-ci se bouclent avec un excédent de revenu de Frs 40'940.03 Le rapport de la commission de gestion et finances est lu par M. Christian Matter. Celle-ci propose au Conseil d'adopter le préavis tel que présenté. Le débat est ouvert.